



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC-SAINT-CHARLES**

Procès-verbal de la 7^e assemblée régulière de l'année 2024

Mercredi 13 novembre 2024, 19 h
Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

SONT PRÉSENTS EN SALLE :

M^{me} Claudya Tremblay, administratrice
M. Alain Anctil, administrateur
M^{me} Heidi Chalifour, administratrice
M. Bertrand Day, administrateur
M^{me} Sophie Gosselin, administratrice
M^{me} Alexina Bouchard, administratrice
M^{me} Marie-Claude Packwood, secrétaire de soutien

EST PRÉSENTE EN LIGNE

M^{me} Véronique Hunter, administratrice

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M^{me} Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques
M. Steeve Verret, conseiller municipal

Outre les personnes énumérées ci-dessus, 5 sont présentes dans la salle.





CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

24-11-01	Ouverture de l'assemblée		19 h 00
24-11-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour		19 h 02
24-11-03	Adoption des procès-verbaux des 10 avril, 8 mai, 12 juin et 11 septembre 2024		19 h 05
24-11-04	Période d'information du conseiller municipal		19 h 10
24-11-05	Période de questions et commentaires du public		19 h 25
24-11-06	Affaires découlant du procès-verbal : <ul style="list-style-type: none">● Résolution 24-CA-34 : Présentation du Flexibus pour le quartier● Résolution 24-CA-35 : Liste des travaux de réfection des trottoirs● Résolution 2023-CA-34 : Proposition d'un tracé cyclable au Lac-Saint-Charles		19 h 40
24-11-07	Affaires en cours <ul style="list-style-type: none">● Maisons Fleuries (prix de participation)		19 h 45
24-11-08	Affaires nouvelles <ul style="list-style-type: none">● Fonctionnement de l'organisme sans but lucratif des Loisirs des Hauts Sentiers (Bertrand)● Programme de mobilisation à la sécurité routière (Sophie)● Secteurs sans issue en situation d'urgence (Bertrand)● Changement du lieu des assemblées mensuelles pour aller à la rencontre des citoyens		19 h 50
24-11-09	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">● Paiement des frais de secrétariat● Autorisation des dépenses<ul style="list-style-type: none">○ Collations 11 septembre○ Collations 13 novembre● Pré-autorisation dépense cafetière		20 h 05
24-11-10	Correspondance		20 h 10
24-11-11	Divers Nouvelle entreprise : la gourmandise		20 h 15



CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

	Table des partenaires Mise à jour du REQ		
24-11-12	Levée de l'assemblée		20 h 30

24-11-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Tremblay ouvre l'assemblée à 19 h 05.

24-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Day appuyée par M^{me} Chalifour, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

24-11-03 Adoption des procès-verbaux du 10 avril, 8 mai, 12 juin et 11 septembre 2024

Sur une proposition de M^{me} Chalifour appuyée par M^{me} Bouchard, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 10 avril 2024.

Sur une proposition de M^{me} Gosselin appuyée par M. Day, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 8 mai 2024.

Sur une proposition de M^{me} Gosselin et appuyée par M^{me} Chalifour, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 12 juin 2024.

Le procès-verbal du 11 septembre 2024 sera approuvé à la prochaine assemblée car certaines modifications sont à apporter au contenu.

24-11-04 Période d'information du conseiller municipal

M. Verret rappelle aux citoyens que ce n'est pas au conseil de quartier qu'on peut venir déposer une pétition, une demande de raccordement ou autre demande de ce genre, mais plutôt au conseil d'arrondissement. À ce moment, c'est le conseil d'arrondissement

Procès-verbal du 13 novembre 2024

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

qui prend en charge le dossier et qui ensuite revient directement au citoyen pour une période d'information.

Au dernier conseil municipal, le règlement d'emprunt pour le terrain de soccer a été adopté au montant de 5 millions, ce qui servira à déplacer les terrains de tennis et le jardin communautaire et aussi à faire continuer la piste d'athlétisme autour du terrain de soccer. L'appel d'offres pour les travaux sera lancé sous peu afin d'espérer un début des travaux au printemps 2025 et, finalement, une utilisation des installations pour l'été 2026.

M. Day questionne M. Verret sur le futur projet de réfection du pont sur la rue Jacques-Bédard qui entraînerait une fermeture complète de la rue. M. Verret indique n'avoir toujours aucune réponse de la part du ministère des Transports du Québec.

M. Ancil affirme avoir reçu des commentaires et des questionnements de certains citoyens à propos des noues nouvellement installées sur les terrains des citoyens de la rue des Écoliers. Les citoyens se demandent pourquoi ils ne sont pas en pierre plutôt qu'en gazon. M. Verret indique qu'à certains endroits, ils sont effectivement en pierre et à d'autres non, mais que c'est le travail des ingénieurs d'en décider.

M^{me} Bouchard en profite pour mentionner que le résultat des travaux de la rue des Écoliers est impeccable.

M^{me} Chalifour nous indique que les travaux prévus près de l'école primaire l'Arc-en-ciel seront retardés à la fin des classes en 2025. Elle demande à M. Verret s'il serait possible d'au moins mettre les lignes au sol ainsi que les pancartes de traverse pour piétons car le brigadier sur place, au coin de la rue Roger-Bontemps et de la rue Pacifique, rencontre beaucoup de difficultés à garder les jeunes et lui-même en sécurité.

M^{me} Gosselin questionne M. Verret au sujet de la zone rouge touchée par la nouvelle réglementation sur les installations septiques. Elle observe beaucoup de nouvelles piscines et les propriétaires de celles-ci en vident le contenu dans la rue, ce qui finira inévitablement dans le lac. Elle déplore que les citoyens de la zone rouge fassent tant d'efforts pour mettre aux normes les installations septiques pour protéger le lac et que de l'autre côté, des polluants soient déversés de la sorte. M. Verret indique que le chlore et le sel ne sont pas un enjeu pour la santé du lac.

On demande si le projet de SEPAQ pour surveiller le nettoyage d'embarcation aura lieu mais ce projet est encore en attente de réalisation.

Mme Bouchard demande si la situation des algues bleu-vert dans le lac a été régularisée et M. Verret nous indique que, depuis longtemps, il y a toujours un ou deux épisodes par année.

24-11-05 Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne questionne M. Verret sur la réfection des trottoirs de l'avenue du Lac-Saint-Charles. M. Verret n'a pas de date précise mais il posera la question lors du budget.

Un citoyen aimerait savoir qui sont les responsables des berges du lac car il a observé que des arbres ont été coupés vis-à-vis de la forêt nourricière. M. Verret indique que les riverains sont tous responsables d'avoir une fenêtre, ils ont droit à un espace de six mètres pour embarquer et débarquer leur ponton avec un passage de un mètre. Ils ont aussi le droit à un espace d'entreposage, donc de laisser leur ponton à l'eau. M. Verret conseille de faire une plainte au 311 pour ce qui est de la coupe d'arbres pour démystifier si c'est de l'entretien fait par la ville ou autre chose.

Un autre citoyen pose la question à savoir quel était l'objectif du rétrécissement de voie au coin des rues Delage et Thibodeau. M. Verret indique que c'était une mesure pour diminuer la vitesse des automobilistes. Le citoyen aimerait le même genre d'aménagement au coin des rues Delage et Domaine-Laurentien.

24-11-06 Affaires découlant du procès-verbal :

Résolution 24-CA-34 : Présentation du Flexibus pour le quartier

Voici la réponse obtenue du Réseau de transport de la Capitale (RTC) :

Réponse à la résolution CQLSC-2024-CA-34 du Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles :

Aux membres du Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

Nous accueillons positivement votre résolution reçue le 17 septembre 2024 concernant le service Flexibus. Il nous fera plaisir d'organiser, en collaboration avec votre conseillère en consultations publiques, une présentation des services de Flexibus lors d'une de vos rencontres de conseil de quartier.

Dans l'intervalle, vous pouvez consulter la page du service Flexibus sur le site internet du RTC qui offre plusieurs informations sur le service et son fonctionnement.

En vous remerciant sincèrement pour votre intérêt envers la mobilité durable.

Procès-verbal du 13 novembre 2024

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

Une citoyenne présente, faisant partie de la table des partenaires, aimerait que les membres de celle-ci y soit conviée.

M. Day va faire la demande pour avoir des dépliants informatifs du Flexibus.

M^{me} Tremblay propose de demander la présentation pour une des prochaines assemblées, soit en décembre, janvier ou février.

Résolution 24-CA-35 : Liste des travaux de réfection des trottoirs

Voici la réponse obtenue:

Entretien voies circulation : Il y aura des travaux ponctuels de réparation du trottoir sur la rue Therrien en 2025 (réalisés par les travaux publics).

Les travaux réalisés par le Service de l'ingénierie seront annoncés en mars prochain lors d'une conférence de presse. Il sera alors possible de voir si des travaux concernant les trottoirs sont prévus dans ce secteur.

Transport en mobilité intelligente : La largeur des trottoirs est systématiquement révisée, lors d'opportunités conjointes avec des projets d'ingénierie (ex. : interventions souterraines nécessitant une reconstruction complète en surface).

Pour la question de l'entretien et de la réfection des trottoirs, je me permets de ré-aiguiller vers EVC, qui assure ces services.

Résolution 2023-CA-34 : Proposition d'un tracé cyclable à Lac-Saint-Charles

Réponse du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, division de la Mobilité active :

Bonjour,

Merci de nous avoir transmis votre proposition concernant les types d'aménagements cyclables visant à relier la rue Delage au corridor des Cheminots.

Les types d'aménagements cyclables seront évalués lorsque la phase d'analyse du projet sera entamée par la Ville. Cependant, il n'est pas possible de définir une année de réalisation à ce stade-ci.

Pour chaque projet de réaménagement cyclable, le type d'aménagement est déterminé selon un ensemble de critères précis, et dans l'objectif d'assurer un niveau de sécurité conforme par rapport au contexte d'implantation. Par exemple, une bande cyclable peut ne pas être adéquate sur un tronçon, car le débit automobile y est trop élevé.

Procès-verbal du 13 novembre 2024

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles



CONSEIL DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

De plus, chaque projet est précédé d'un processus de participation publique rigoureux comprenant un questionnaire en ligne sur les besoins de la rue, un atelier d'échange sur des scénarios d'aménagement possible et sur les différentes composantes des aménagements et une séance d'information présentant le projet final. Les citoyens sont invités à participer par des avis porte à porte dans le secteur touché, par des communications en ligne, par le Conseil de Quartier et les groupes de citoyens du quartier.

Résolution 2024-CA-47 Circulation intersection rues Jacques-Bédard/des Écoliers

Réponse du transport et de la mobilité intelligente :

Cette intersection a fait l'objet de plusieurs demandes et analyses par le passé et la même conclusion a malheureusement toujours été obtenue : des arrêts ou des feux n'y sont pas justifiés en fonction des critères proposés par le ministère des Transports.

24-11-07 Affaires en cours

Maisons Fleuries : Les quatre gagnants ont reçu leur prix. Les trois autres participants recevront des cartes cadeau obtenues grâce aux commanditaires. Le total des participants pour cette année a été de 7. Pour cette raison, le concours ne sera pas reconduit l'an prochain.

24-11-08 Affaires nouvelles

Fonctionnement de l'organisme Loisirs des Hauts-Sentiers

M. Day nous informe qu'à la suite des départs de plusieurs travailleurs de la corporation des loisirs, il aurait obtenu l'information d'un ancien employé à l'effet que les surplus budgétaires iraient tous aux Fêtes de la famille de Saint-Émile tandis que rien ne serait prévu pour Lac-Saint-Charles.

M. Verret indique que c'est faux. L'argent des grands événements est administré par la Ville de Québec et si quelqu'un de Lac-Saint-Charles décide de présenter un projet semblable aux Fêtes de la famille de Saint-Émile, il obtiendra les mêmes sommes que ces dernières.

M. Verret rappelle que tout administrateur du conseil de quartier a le droit de se présenter au conseil d'administration pour devenir membre des Loisirs des Hauts-Sentiers et de voter pour la répartition du budget.

Procès-verbal du 13 novembre 2024

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

M^{me} Tremblay se questionne à savoir si Lac-Saint-Charles ne serait pas moins bien représentée au sein de l'organisme des Loisirs des Hauts-Sentiers.

Programme de mobilisation à la sécurité routière (Sophie)

M^{me} Gosselin nous informe que le conseil a jusqu'au 30 novembre pour soumettre un projet et elle désire nous en présenter une idée générale.

Les pancartes "Ralentissez" sont présentes depuis maintenant 2 ans. Cette année, le conseil aimerait confier à un organisme reconnu le mandat du projet. L'idée serait qu'il aide le conseil à concentrer ses efforts, le soutienne et l'outille dans sa démarche.

RÉSOLUTION 24-CA-49

Sur une proposition de M^{me} Tremblay appuyée par M^{me} Chalifour, il est résolu de soumettre un projet au Programme de la mobilisation à la sécurité routière avant le 30 novembre.

Secteurs sans issue en situation d'urgence

M. Day met en évidence le problème d'accès dans le haut de l'avenue du Lac-Saint-Charles lorsqu'une situation d'urgence survient et que les véhicules d'urgence bloquent l'accès aux résidences. On aimerait sensibiliser les autorités, lorsqu'ils font une intervention, à laisser une voie de passage pour les résidents. M. Verret précise qu'il est possible de connaître le schéma de couverture de risque pour un lieu donné si la demande en est faite.

RÉSOLUTION 24-CA-50

Considérant que le Nord de l'avenue du Lac-Saint-Charles après la rue Delage est sans issue en cas d'urgence,

Sur une proposition de M^{me} Gosselin appuyée par M. Day, il est résolu de demander le schéma de couverture de risque pour ce secteur afin de connaître quel est le plan prévu en cas d'évacuation d'urgence si la rue se trouvait à être bloquée.

Changer le lieu des assemblées mensuelles pour aller à la rencontre des citoyens

Plutôt que de tenir toujours ses assemblées dans la salle habituelle, le conseil de quartier trouverait à propos de se déplacer dans les différents secteurs afin d'aller à la

rencontre de plus de citoyens.

M^{me} Khuon indique que ce n'est pas l'idéal de changer pour chaque rencontre mais que si c'est deux salles en alternance, ça pourrait se faire. Elle a besoin qu'on lui dresse une liste de salles qui appartiennent à la ville, qui sont sécuritaires et qui répondent aux critères d'accessibilité. Comme la présente salle est réservée jusqu'en juin, il faudrait présenter une résolution lors de l'Assemblée générale au mois d'avril prochain.

24-11-09 Trésorerie

M. Anctil nous informe que le solde du compte est présentement de 3 922 \$.

Le bilan du Concours Maison Fleurie : un surplus de 160,32 \$.

Le bilan du projet Sécurité routière : un déficit de 142,85 \$.

RÉSOLUTION 24-CA-51

Sur une proposition de M. Anctil appuyée par M. Day, il est résolu d'approuver les dépenses suivantes : 90,81 \$ pour les collations de la rencontre de travail du 2 octobre, 35,40 \$ de frais bancaires, 50 \$ pour le Registre des entreprises, 93,02 \$ pour les collations de la rencontre de travail du 6 novembre et 20,44 \$ pour les collations du 11 septembre.

RÉSOLUTION 24-CA-52

Sur une proposition de M^{me}. Tremblay appuyée par M^{me} Gosselin, il est résolu d'approuver la dépense de 20,94 \$ pour les collations de la rencontre de ce soir, le 13 novembre 2024.

RÉSOLUTION 24-CA-53

Sur une proposition de M^{me} Tremblay appuyée par M. Anctil, il est résolu de faire une pré-autorisation d'un montant de 40 \$ pour l'achat d'une cafetière pour les futures rencontres.

RÉSOLUTION 24-CA-54

Procès-verbal du 13 novembre 2024

Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

Sur une proposition de M. Anciault appuyée par M. Day, il est résolu d'approuver le paiement de 125 \$ pour la rédaction de procès-verbal du mois de septembre.

24-11-10 Correspondance

M^{me} Khuon nous rappelle la présentation des services 311 et 911 offerte aux membres des conseils de quartier le mardi 19 novembre à 19 h en ligne.

24-11-11 Divers

Nouvelle entreprise : La Gourmandise. M^{me} Tremblay veut leur souhaiter la bienvenue dans le quartier et nous informe qu'ils seront ouverts à l'année avec un menu changeant.

Table des partenaires :

Un événement "Éclairons les horizons" aura lieu le 27 novembre à 13 h à Saint-Émile afin de regrouper différents organismes du secteur qui y présenteront leur mission.

La Maison des jeunes L'Ambassade de Lac-Saint-Charles offre maintenant des cafés-rencontre avec les parents. Elle offrira aussi une conférence annuelle en avril pour traiter des sujets liés aux adolescents.

La Table est à travailler son plan d'action 2024-2027.

24-11-12 Levée de l'assemblée

Sur une proposition de M^{me} Tremblay appuyée par M^{me} Chalifour, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 35.

Le procès-verbal est rédigé par Marie-Claude Packwood et révisé par M^{me} Alexina Bouchard.

Claudya Tremblay, présidente

Alexina Bouchard, secrétaire